# BTS COMPTABILITÉ ET GESTION Analyse et résolution de problèmes de gestion

Durée de l'épreuve : 6 heures

Coefficient: 6

#### Documents autorisés

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

#### Matériel autorisé

Calculatrice de <u>poche</u> à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire. (Circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n°42)

#### Document remis au candidat

Le sujet comporte 18 pages numérotées de 1/18 à 18/18.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.

Le sujet se présente sous la forme de 5 dossier	rs indépendants	
Page de garde Présentation du sujet		p. 1 p. 2
DOSSIER 1 : Travaux comptables (société anonyme FOR)	(45 points)	p. 3
<b>DOSSIER 2 :</b> Contrôle de gestion (entreprise DARHVE)	(35 points)	p. 4, 5
DOSSIER 3 : Comptabilité des sociétés (société anonyme PAT)	(15 points)	p. 6
DOSSIER 4 : Fiscalité (société en nom collectif MARGOT)	(10 points)	p. 7
<b>DOSSIER 5 :</b> Gestion des stocks (entreprise DEROUET)	(15 points)	p. 8
Le sujet comporte les annexes suivait DOSSIER 1	ntes :	<del></del>
Annexe 1 : Manuel de procédures comptables de la société FOR (extraits)	<b>)</b>	p. 9
Annexe 2 : Quelques opérations de la société FOR en 1999		
DOSSIER 2		p. 10, 11, 12
Annexe 3 : Données nécessaires à l'application de la méthode du coût vari DARHVE	iable dans l'entreprise	p. 12
Annexe A : Données nécessaires aux calculs des coûts de l'entreprise DOSSIER 3	DARHVE (à rendre)	р. 16, 17, 18
Annexe 4 : Augmentations du capital de la société anonyme PAT		p. 13
DOSSIER 4		1
Annexe 5 : Informations concernant la société en nom collectif MARGOT	Γ	p. 14
DOSSIER 5		ı
Annexe 6: Gestion des stocks dans l'entreprise DEROUET		p. 15

L'annexe A (pages 16, 17 et 18) est à rendre avec la copie <u>en un exemplaire</u> (Pour l'annexe à rendre en un exemplaire, les deux exemplaires fournis étant suffisants pour permettre la préparation et la présentation des réponses, il ne sera pas distribué d'exemplaires supplémentaires)

#### **AVERTISSEMENT**

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.

Nota : il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie. Toute information calculée devra être justifiée. Les écritures comptables devront comporter les numéros et les noms des comptes et un libellé.

Plusieurs activités professionnelles vous sont proposées au cours de vos emplois de collaborateur(trice) dans les services de gestion d'entreprises industrielles ou commerciales.

Les entreprises concernées vous remettent cinq dossiers indépendants. Toutes ces entreprises tiennent leur comptabilité en francs.

Vous êtes chargé(e) de résoudre les problèmes posés dans chaque dossier, de préparer les travaux, d'élaborer des documents, de corriger les erreurs et de communiquer des informations utiles aux prises de décisions.

#### **DOSSIER 1: TRAVAUX COMPTABLES**

La société anonyme FOR fabrique et vend des fenêtres, portes et vérandas en PVC. Elle commercialise également des volets roulants et des portes de garage qu'elle achète directement à des fournisseurs français ou étrangers, notamment à la société HELMITIN (Suisse). Généralement, la société FOR se charge de la pose de ces produits.

Elle pratique aussi la pose de produits fournis par le client.

La société FOR est une société anonyme domiciliée en France, soumise à l'impôt sur les sociétés (IS) au taux de 33 1/3 % et à la contribution additionnelle de 10 %. Elle clôture son exercice le 31 décembre.

La société FOR est assujettie à la TVA au régime normal, au taux de 20,6 % et son prorata est de 100 %. Elle a opté pour l'exigibilité de la TVA d'après les débits pour son activité de pose.

Vous êtes chargé(e) de traiter certaines opérations courantes et quelques opérations d'inventaire.

#### TRAVAIL À FAIRE

À l'aide des annexes 1 et 2

#### 1. Facture de vente

Enregistrer la facture du 14 décembre 1999 établie pour le client RENARD et le règlement du 30 décembre 1999 du client RENARD.

#### 2. Les clients douteux français

Enregistrer les opérations d'inventaire du 31 décembre 1999.

#### 3. Les dettes en devises

Enregistrer les opérations concernant l'achat et les règlements intervenus courant décembre 1999 auprès du fournisseur HELMITIN (Suisse).

#### 4. Les titres

- 4.1. Enregistrer toutes les opérations sur les titres, réalisées courant 1999.
- 4.2. Calculer au 31 décembre 1999, les provisions pour dépréciation des titres.
- 4.3. Présenter les écritures correspondant au 4.2.

#### 5. Destruction d'une machine par un incendie

- **5.1.** Présenter le tableau d'amortissement de la machine faisant apparaître l'amortissement fiscal, l'amortissement économique et l'amortissement dérogatoire, jusqu'à la date du sinistre.
- 5.2. Passer les écritures concernant :
  - les amortissements :
  - la sortie de la machine ;
  - le versement de l'indemnité d'assurance ;
  - le traitement de la subvention.

#### DOSSIER 2 : CONTRÔLE DE GESTION

L'entreprise DARHVE est une entreprise de production qui réalise deux types de portes en fer : F1 et F2.

La tôle achetée est coupée dans l'atelier préparation. Les coupes sont assemblées dans deux ateliers de montage, distincts selon les produits. Le marché lui impose une production mensuelle très fluctuante.

Le service de gestion de l'entreprise DARHVE utilise la méthode des coûts complets (annexe A).

En décembre 1999, ce service constate, par rapport à novembre 1999, une augmentation du coût de production unitaire de F1 et une diminution du coût de production unitaire de F2.

Votre objectif est de mettre en évidence les limites de la méthode des coûts complets, notamment lorsque les décideurs l'utilisent pour comparer les coûts unitaires dans le temps.

Une analyse du coût d'imputation rationnelle des charges fixes et du coût variable vous est demandée.

#### TRAVAIL À FAIRE

#### 1. Méthode actuelle : le coût complet

À l'aide de l'annexe 3, compléter l'annexe A (à remettre avec la copie), première partie.

#### 2. Méthode de l'imputation rationnelle des charges fixes

- 2.1. Compléter l'annexe A (à remettre avec la copie), deuxième partie.
  - Compléter le tableau des charges indirectes en mettant en évidence les écarts de sous et de sur-activité.
  - Calculer le coût d'achat de la tôle et mettre à jour la fiche de stock (tenue au coût moyen pondéré).
- 2.2. Calculer les écarts totaux de sous-activité et de sur-activité en décembre 1999.

Donner les significations de ces écarts de sous-activité et de sur-activité.

2.3. Les gestionnaires de l'entreprise DARHVE désirent étudier l'évolution des coûts unitaires, alors que le niveau de production est très fluctuant.

Comment la méthode de l'imputation rationnelle des charges fixes peut-elle les satisfaire?

\* CGARPG3 5/18

#### 3. Méthode du coût variable

À l'aide de l'annexe 3

- 3.1. Pour décembre 1999, calculer sous forme de tableau :
  - la marge sur coût variable de F1 (unitaire et globale);
  - la marge sur coût variable de F2 (unitaire et globale);
  - le total des marges sur coût variable de F1 et F2;
  - le résultat selon la méthode des coûts variables.
- 3.2 Déterminer le seuil de rentabilité de décembre 1999, en francs.
  - Donner la signification de ce seuil.
  - Donner l'équation du seuil de rentabilité en fonction des quantités mensuelles (x) de F1 et des quantités mensuelles (y) de F2.
- 3.3. La société DARHVE a-t-elle intérêt à accepter la commande supplémentaire de Monsieur DURIEUX?

#### 4. Utilisation de l'outil informatique

L'entreprise DARHVE utilise actuellement un logiciel de traitement de texte pour présenter les calculs des coûts complets.

Justifier le choix et expliquer le mode d'utilisation d'un autre logiciel outil pour automatiser ces calculs, en précisant les fonctionnalités à utiliser.

• CGARPG3 6/18

# DOSSIER 3 : COMPTABILITÉ DES SOCIÉTÉS

La société PAT est spécialisée dans l'élaboration et la commercialisation de conserves alimentaires auprès d'une clientèle de grossistes. L'entreprise projette un investissement qui sera financé par une augmentation du capital en numéraire. Auparavant, les dirigeants souhaitent procéder à une distribution d'actions gratuites.

Vous êtes chargé(e) de procéder au traitement comptable et financier de la double augmentation du capital de la société PAT.

Le 20 janvier 2000, la société PAT décide que la double augmentation successive de son capital se fera ainsi : une première augmentation, par incorporation de la réserve statutaire et éventuellement d'une fraction des autres réserves, par remise d'actions gratuites, suivie d'une deuxième augmentation, par émission d'actions de numéraire.

#### TRAVAIL À FAIRE

À l'aide de l'annexe 4

- 1. Déterminer la valeur mathématique d'une action avant augmentation de capital sur la base du bilan au 31 décembre 1999.
- 2. Déterminer les valeurs mathématiques après la première augmentation de capital et après la deuxième augmentation de capital.
- 3. Calculer la valeur théorique du droit d'attribution et du droit de souscription : pour cela, vous vous placerez du côté d'un ancien actionnaire, puis du côté d'un nouvel actionnaire.
- 4. Enregistrer les opérations dans la comptabilité de la société PAT au 20 janvier 2000.
- 5. Évaluer le nombre de titres détenus par l'actionnaire LEROUX après les deux augmentations.

- CGARPG3 7/18

#### **DOSSIER 4 : FISCALITÉ**

La société MARGOT est une petite société familiale spécialisée dans la confection (vêtements pour enfants). Elle fonctionne sous le statut juridique d'une société en nom collectif (SNC). Des informations concernant la société MARGOT sont fournies en annexe 5.

Vous êtes chargé(e) d'évaluer le résultat fiscal 1999 de la société MARGOT.

#### TRAVAIL À FAIRE

Calculer le résultat fiscal au 31 décembre 1999 de la société MARGOT.

+ CGARPG3 8/18

#### **DOSSIER 5: GESTION DES STOCKS**

L'entreprise DEROUET est une firme industrielle spécialisée dans la mécanique de précision. Les dirigeants souhaitent affiner la gestion du stock du produit ART. Vous êtes associé(e) à une réflexion sur ce thème et vous disposez de l'annexe 6.

#### TRAVAIL À FAIRE

- 1. En utilisant la méthode de Wilson:
  - 1.1. Exprimer le coût annuel de gestion du stock ART en fonction de Q.
    - (O désignant la quantité à commander à chaque réapprovisionnement).
    - En déduire la quantité Q optimale à commander et le nombre optimal de commandes.
  - 1.2. Déterminer la période de réapprovisionnement.
  - 1.3. Calculer le coût annuel de la gestion du stock du produit ART.
- 2. L'entreprise DEROUET veut se prémunir contre une rupture de stock et définit un stock de sécurité équivalent à deux jours de consommation.
  - 2.1. Calculer le stock d'alerte (ou stock critique) déclenchant les commandes (en nombre d'unités).
  - 2.2. Justifier votre réponse par un graphique.

# ANNEXE 1 : Manuel de procédures comptables de la société FOR (extraits)

# 1) Opérations avec les pays de l'Union européenne

La société FOR, envoie son numéro d'immatriculation à ses fournisseurs et reçoit ceux de ses clients.

Elle évalue les achats et ventes au cours mensuel douanier.

Les règlements sont évalués au cours du jour des règlements.

#### 2) Titres

La société enregistre les dividendes hors avoir fiscal.

Lors des cessions, elle utilise le principe du "premier entré – premier sorti".

# 3) Les amortissements

La société enregistre correctement les amortissements.

En cas de cession, elle calcule des amortissements complémentaires jusqu'à la date de cession.

Elle arrondit les amortissements au franc le plus proche.

#### 4) Les subventions d'équipement reçues sur éléments amortissables

L'amortissement des subventions d'équipements s'effectue au même rythme que les amortissements fiscaux.

#### 5) Clients douteux

La société FOR isole les clients litigieux des autres clients.

# ANNEXE 2 : Quelques opérations de la société FOR en 1999

#### 1) Facture de vente

Le 01 décembre 1999, la société FOR effectue des travaux de pose de menuiserie chez le client RENARD.

Le 14 décembre 1999, la société FOR établit la facture suivante :

Travaux de pose HT TVA 20,6 %	6 400 1 318,40
Net à payer Règlement 4 631,04 F le 30 décembre 1999	7 718,40
Le solde au 30 janvier 2000	

Le 30 décembre 1999, règlement partiel du client RENARD par chèque : 4 631,04 F.

# 2) Les clients douteux (en francs)

Clients de l'année	Nom des clients	Montant des créances au 31 décembre 1998	Provisions constituées au 31 décembre 1998	Opérations courant 1999 (1)	Situation au 31 décembre 1999 (2)
1998	ROY sur travaux de pose	8 200,80	2 040	Règlement de 603 F	Créance irrécouvrable
1998	BRIO sur ventes de fenêtres	8 442	4 200	Aucun règlement	Créance irrécouvrable
1998	NOY sur ventes de portes	6 633	2 200	Règlement de 1 447,20 F	Recouvrement probable estimé à 30 %
1999	ERT sur ventes de portes			Créance née en 1999 ; valeur 7 236 F au 31 décembre 1999	Recouvrement probable estimé à 40 %

- (1) Les opérations ont été correctement enregistrées.
- (2) La situation au 31 décembre 1999 est, pour chaque cas, justifiée.

#### 3) Dette en devises

Opérations de 1999 avec le fournisseur HELMITIN (Suisse). La Suisse ne fait pas partie de l'Union européenne.

Opérations	Dates	Références document	Montant	Cours utilisés
Livraison fenêtres	02 novembre 1999	Bon de livraison BL58	850 CHF	Aucun enregistrement
Facture reçue	19 décembre 1999	Facture N° F 9812 correspondant au bon livraison BL58	850 CHF	Cours mensuel douanier 1 CHF = 4,00 FRF
Règlement partiel de la facture N° F 9812	24 décembre 1999	Règlement par chèque	700 CHF	Cours du jour 1 CHF = 4,10 FRF
2ème règlement sur facture N° F 9812	30 décembre 1999	Règlement par chèque	150 CHF	Cours du jour 1 CHF = 3,85 FRF

Nota: CHF = franc suisse FRF = franc français

#### 4) Les titres (actions)

Catégories	Portefeuille au 31 décembre 1998			
d'actions	Dates d'acquisition	Nombre d'actions	Prix d'entrée unitaire	
	01 avril 1990	100	150 F	
Titres immobilisés SALT	01 août 1995	200	160 F	
	01 octobre 1997	100	140 F	
Valeurs mobilières de placement (VMP) BORD				
		0	0	
Valeurs mobilières de	01 avril 1996	500	180 F	
placement AXA	01 août 1996	400	190 F	

#### Au 31 décembre 1998

Les provisions pour dépréciation des titres immobilisés SALT se montaient à 600 F.

Les provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement AXA s'élevaient à 4 000 F.

#### Les opérations courant 1999

L'entreprise utilise la méthode du "premier entré, premier sorti", pour valoriser les sorties de titres.

Titres immobilisés SALT	01 avril 1999	Cession de 230 titres au prix de vente de 158 F l'unité
Titres immobilisés SALT	08 août 1999	Avis de crédit de la banque concernant les dividendes versés, le 1er août 1999 par la société anonyme SALT, portant sur le nombre des titres détenus ce jour. Montant perçu : 4 F par titre
Valeurs mobilières de placement (VMP) BORD	01 avril 1999	Souscription et libération de moitié de 100 titres au prix d'émission de 400 F l'unité. Valeur nominale 100 F.
Valeurs mobilières de placement AXA	01 octobre 1999	Cession de 600 titres, au prix de vente de 188 F l'unité.

#### Valeur d'inventaire des titres au 31 décembre 1999

Titres immobilisés	142 F l'unité
SALT	
VMP BORD	410 F l'unité
VMP AXA	200 F l'unité

# 5) Destruction d'une machine par un incendie

Fiche d'immobilisation:

Coût d'acquisition:	160 000 HT
Durée d'amortissement	5 ans
Date d'acquisition :	10/04/96
Amortissement fiscal:	dégressif (coefficient 2)
Amortissement économique :	linéaire
Subvention par la région	20 % du coût d'acquisition

Le 1er décembre 1999 un incendie a détruit en totalité la machine et le 15 décembre 1999, la compagnie d'assurance a versé une indemnité de 69 840 F (non soumise à TVA).

# ANNEXE 3 : Données nécessaires à l'application de la méthode du coût variable dans la société DARHVE

#### 1) Informations de décembre 1999

		Produit F1	
	Quantité	Prix unitaire	Montant
Ventes	1 800	250 F l'unité	450 000
Coût de revient variable	1 800	155 F l'unité	279 000

		Produit F2	
	Quantité	Prix unitaire	Montant
Ventes	5 300	130 F l'unité	689 000
Coût de revient variable	5 300	95 F l'unité	503 500

Les charges fixes de décembre 1999 s'élèvent à 183 570,24 F

2) Un nouveau client, Monsieur DURIEUX, se propose de passer une commande de 800 produits F2 au prix de vente unitaire de 100 F. Cette commande supplémentaire provoquerait une augmentation des charges fixes de 10 000 F.

\* CGARPG3

#### ANNEXE 4: Augmentations du capital de la SA PAT

1) La valeur de l'action est déterminée à partir de la valeur mathématique du titre au 31 décembre 1999, obtenue à partir du bilan comptable, sans aucun autre élément.

Bilan au 31 décembre 1999 - après répartition des résultats - SA PAT :

Immobilisations Actif circulant	2 600 000 4 100 000	Capital (1) Réserve légale Réserve statutaire Autres réserves Dettes	2 500 000 200 000 600 000 400 000 3 000 000
Totaux	6 700 000	Totaux	6 700 000

(1) valeur nominale des actions : 125 F.

2) Le 20 janvier 2000, la société PAT remet, pour la première augmentation de capital par incorporation de réserves, une action gratuite pour quatre actions anciennes.

Puis, pour la deuxième augmentation successive, elle émet 15 000 actions nouvelles (valeur nominale 125 F) au prix d'émission de 140 F l'une, libérées de moitié.

3) L'actionnaire Monsieur LEROUX, possédait 2 000 actions au 31 décembre 1999.

Le 20 janvier 2000, il accepte les actions gratuites et souscrit aux actions nouvelles dans la limite de ses droits.

• CGARPG3

#### ANNEXE 5 : Informations concernant la société en nom collectif MARGOT

#### 1) Informations générales sur la SNC MARGOT

- La SNC MARGOT, au capital de 800 000 F a été créée en 1990 par Monsieur Pierre MARGOT (gérant) et par son frère, Paul MARGOT. Pierre détient 60 % du capital. Paul possède les 40 % restants.
- La SNC n'a pas opté pour l'impôt sur les sociétés et n'adhère pas à un centre de gestion.
- Madame Andrée MARGOT, épouse de Pierre, mariée sous le régime de la communauté, travaille comme secrétaire dans les bureaux de l'entreprise.
- L'exercice comptable coïncide avec l'année civile.

#### 2) Informations comptables sur l'exercice 1999

Résultat comptable 1999	950 000
Appointements des associés (travail effectif) en 1999 :	
Pierre MARGOT	200 000
Paul MARGOT	250 000
Rémunération de Madame Andrée MARGOT en 1999	81 000
Intérêts sur compte courant créditeur de Monsieur Pierre (dirigeant) de	
600 000 F sur l'année 1999, taux servi 8 %	48 000
Dividendes reçus sur titres de sociétés françaises soumises à l'impôt sur les	24 000
sociétés, ouvrant droit à avoir fiscal :	Hors avoir fiscal
Taxe sur véhicules de la société 1999	55 000
Plus value nette à court terme 1999	90 000
Plus value nette à long terme 1999	150 000

#### 3) Informations fiscales relatives à l'exercice 1999 pour la SNC MARGOT

- Le taux maximal des intérêts déductibles des sommes laissées en compte courant est supposé égal à 5,1 % en 1999.
- La déduction du salaire du conjoint des associés des sociétés de personnes, marié sous le régime de la communauté, est limitée à 17 000 F par an. Cette limite est majorée à l'égard des adhérents de centres de gestion. Elle s'élève alors à 36 fois le SMIC mensuel soit 247 740 F, par hypothèse.
- L'entreprise désire utiliser au maximum les possibilités d'étalement de l'impôt.

#### ANNEXE 6: Gestion des stocks dans l'entreprise DEROUET

### Informations sur le produit ART:

Demande journalière : 10 unités Activité annuelle : 300 jours

Coût de passation d'une commande : 18 F

Coût d'achat unitaire : 50 F

Coût de possession d'un produit par jour : 0,10 F

Délai d'approvisionnement : 3 jours

	Académie :	Session :		
	Examen ou Concours		Série* :	
w	Spécialité/option :	Repère de l'	épreuve :	
CADRE	Épreuve/sous-épreuve :			
 	NOM:			
DANS C	(en majuscules, suivi s'il y a lieu, du nom d'apouse) Prénoms :			
0	Né(e) le :		lle numéro est celui qui figure sui l convocation ou la liste d'appel)	
	Examen ou concours :	Série* :	Numérotaz chaque	
<u> </u>	Spécialité/option :		page (dans le cadre	
MEN ECAIRE	Repère de l'épreuve :	en bas d placez le		
	Épreuve/sous-épreuve :		intercalaires dans le bon sens.	
Ž	(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisí)			
	Note: Appréciation du correc	cteur (uniquement s'il s'agit d'un e	xamen) :	
	* Uniquement s'il s'agit d'un examen.			

# ANNEXE A A RENDRE AVEC LA COPIE

CGARPG3

16/18

# ANNEXE A : PREMIÈRE PARTIE

# Données nécessaires à l'application de la méthode des coûts complets dans la société DARHVE en décembre 1999

# À RENDRE AVEC LA COPIE

#### Question 1:

Extrait du tableau d'analyse des charges indirectes de décembre 1999

	Approvisionnement		Montage F1	Montage F2	Distribution	Administratio n
Totaux	41 680	152 400	36 280	86 280	57 960	41 400
Nature de l'unité d'œuvre	Prix d'achat de la tôle du mois	Mètre linéaire de tôle coupée	Heures de main d'œuvre directe	Heures de main d'œuvre directe	Cout de production des produits F1 - F2 vendus (2)	Coùt de production des produits F1 + F2 vendus (2)
Nombre d'unités d'œuvre	160 000	12 000	400	600		
Coût d'unité d'œuvre ou taux de frais						

<sup>(2)</sup> Le coût de production des produits F2 vendus (CPPV de F2) est de 514 000 F.

Coût d'achat de la tôle du mois

Éléments	Quantité	Montant unitaire	Montant
Prix d'achat	10 000 m	16 F le m	160 000
Coût d'achat			

Éléments	Quantité	Montant unitaire	Montant
Stock initial	4 000 <u>m</u>	20 F le m	80 000
Entrée			-
Total			
Sortie pour F1	5 000 m		
Sortie pour F2	7 000 m		
Stock fin			

#### CGARPG3

Coût de production des produits F1

Éléments	Quantité	Montant unitaire	Montant
Main d'oeuvre directe préparation	300 H	80 F l'heure	24 000
Main d'oeuvre directe montage		114.05 F l'heure	
Total	1 500		

Stock des produits F1

(premier entré, premier sorti)

Éléments	Quantité	Montant unitaire	Montant
Stock initial	500	160 F l'unité	80 000
Entrée			
Total			
Sortie			
Stock fin			

Coût de revient des 1 800 E1 vendus

Eléments	Quantité	Montant unitaire	Montant
Main d'œuvre directe de distribution	<b>8</b> 0 H	104 F l'heure	8 320
Total	1 800		

Résultat analytique F1

Éléments	Quantité de F1	Montant unitaire	Montant
Prix de vente	1 800	250 F l'unité	450 000

val (F1 ÷ F2) de décembre 1999

	Quantité (unités)	Montant unitaire	Montant
Resultat F1		·	
Résultat F2	5 300 u	10 F l'unité	53 000

CGARPG3

18/18

#### Suite ANNEXE A : DEUXIÈME PARTIE

NE RIEN ÉCRIRE

Données nécessaires à l'application de la méthode d'imputation rationnelle des charges fixes dans la société DARHVE

#### À RENDRE AVEC LA COPIE

#### Question 2:

Extrait des charges indirectes de décembre 1999

	Approvis	ionnement	Ргера	ration	Monu	age F1	Monta	age F2	Distri	bution	Admini	stration
	Fixe	Var	Fixe	Var	Fixe	Var	Fixe	Var	Fixe	Var	Fixe	Var
416 000 (3)	17 680	24 000	92 400	60 000	11 900	24 380	16 660	69 620	25 060	32 900	19 870,24	21 529,76
Coef d'IR (4)	0	,9	(:	5)	1	.2	0,	95		1		1
Charges fixes imputées												
Ecarts de sous activité												
Ecarts de sur activité											i	
Totaux												
Nature UO		hat de la le	Metre cou	·- · ·	Heure	MOD	Heure	MOD	CPP'	V (6)	CPP	V (6)
Nombre UO	160	000	12 (	000	40	00	60	00	Ne comp	pas oleter	Ne pas c	ompleter
Cout UO									Ne comp		Ne pas c	ompleter

- (3) 416 000 dont 183 570,24 F de charges fixes totales.
- (4) Coefficient d'imputation rationnelle des charges fixes.
- (5) à déterminer ; l'activité normale de ce centre est de 10 000 mêtres de tôle coupée.
- (6) CPPV: Coût de production des produits vendus.

Coût d'achat de la tôle en décembre 1999

Cout d achat of	ie la tole en ue		<del>,</del>
Eléments	Quantités	Prix	Montant
		unitaire	
Prix d'achat	10 000 m	16 F le	160 000
	<u> </u>	mètre	
	ļ		
Coût d'achat			

Extrait du stock tôle (coût moven pondéré)

Quantité	Prix unitaire	Montant
. 4 000 m	16,522 F le mètre	66 088
		unitaire . 4 000 m 16,522 F le

Ne pas présenter les sorties de tôle